

PREMIERE PARTIE

PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° DNCMP/295/F/2021-2022 POUR LA FOURNITURE ,L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES BATTERIES DE CONDENSATEURS A REGULATION AUTOMATIQUE POUR LA COMPENSATION DE L'ENERGIE REACTIVE DANS LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL MELCHIOR NDADAYE POUR LE COMPTE DE L'AUTORITE DE L'AVIATION CIVILE DU BURUNDI

Date de publication : 27/04/2022

Date d'ouverture des offres : 27/05/2022

Objet

1. L'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi lance un avis d'Appel d'Offres Ouvert International pour la fourniture ,l'installation et la mise en service des batteries de condensateurs à régulation automatique pour compenser l'énergie réactive , améliorer et maîtriser le facteur de puissance dans les installations électriques de l'aéroport international Melchior NDADAYE pour le compte de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi dont les spécifications techniques sont reprises à la deuxième partie de ce dossier.

Financement du marché

2. Le marché sera financé sur fonds propres de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi, exercice 2022/2023.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International (AAOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.

5. Le marché est à exécuter dans un délai maximum de cent vingt (120) jours calendaires.

NEJ

Conditions de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi, sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE, Tél : +257 22 20 31 02; Fax : +257 22 22 34 28 ; E-mail : aacbburundi@gmail.com moyennant le paiement de 100.000 mille Francs burundais (BIF 100. 000) à verser 50% au crédit du compte n°1123/168 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi ou à la caisse de l'AACB et 50% au crédit du compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, **dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.**

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE, Tél : +257 22 20 31 02 ; Fax :+257 22 22 34 28 ; **E-mail : aacbburundi@gmail.com**, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 12 de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation de l'offre

10. L'offre doit comprendre une garantie bancaire de soumission de deux millions de francs burundais (BIF 2 000 000) sous la forme de garantie bancaire. Le chèque certifié n'est pas accepté.

Validité des offres

11. Les offres sont valables pendant une période de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.



